

COMMUNIQUE
DE LA 19^{eme} SEANCE DU MARDI 13 JUILLET 2004
----@@@----

Sous la Présidence de Son Excellence, Monsieur **ISMAÏL OMAR GUELLEH**, Président de la République et Chef du Gouvernement, a eu lieu ce **Mardi 13 Juillet 2004**, la **19^{ème}** séance du Conseil des Ministres.

Ont été examinés et approuvés les textes suivants :

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

1°) Projet de Loi portant sur le Code de la Nationalité Djiboutienne.

Le Projet de Loi a pour objet la réforme du Code de la Nationalité Djiboutienne en vigueur depuis 1981 en République de Djibouti et dont les dispositions ne trouvent plus d'application du fait de leur désuétude, à savoir leur adaptation aux nouvelles données socio-économiques du pays. Ce projet de Loi vise à réactualiser et à simplifier le Code de la Nationalité.

Parmi les innovations de ce Code de Nationalité, figurent les dispositions relatives aux différents modes d'acquisition : la nationalité Djiboutienne s'acquiert par filiation, c'est à dire un enfant né en République de Djibouti ou à l'étranger dont le père ou la mère est Djiboutien devient automatiquement Djiboutien. La nationalité Djiboutienne peut également s'acquérir en demandant la naturalisation auprès des autorités compétentes.

Ce nouveau code de la nationalité dote ainsi l'État d'un dispositif juridique leur permettant d'avoir une maîtrise sur l'octroi de la nationalité Djiboutienne.

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE, CHARGE DES
POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS**

2°) Projet de Loi portant Réforme du Secteur des Technologies de l'Information et de la Communication.

Le projet de Loi définit la réforme du Secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui constituent aujourd'hui un élément indispensable pour tout processus socio-économique à l'ère de la globalisation mondiale de l'économie.

Ce projet a pour objet la création d'une Agence Djiboutienne de Régulation des TIC en vue de créer un environnement favorable répondant aux attentes des investisseurs étrangers dans le secteur des TIC. Les principaux objectifs de ce nouveau organe de régulation des TIC est de veiller au respect de l'accès universel par tous les habitants de la République de Djibouti, de contrôler, de gérer et de rationaliser l'utilisation du spectre national des fréquences et de favoriser également le développement durable d'une société de l'information. Cette réforme du secteur des TIC reflète la volonté du gouvernement de doter ce secteur d'un cadre légal approprié.

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

3°) Projet de Décret portant nomination d'un Secrétaire Général au ministère de l'Emploi et de la Solidarité Nationale.

Monsieur **Ali Yacoub Mahamoud** est nommé Secrétaire Général du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Nationale.

4°) Projet de Décret portant nomination d'un directeur de la protection civile.

Le Lt Colonel **Moussa Ragueh Miguil** est nommé Directeur de la Protection Civile.

5°) Projet d'Arrêté portant nomination d'un Conseiller Technique à la Primature.

Monsieur **Moussa Mohamed Said** est nommé Conseiller Technique à la Primature.

En fin de séance, le ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, **Monsieur Ali Abdi Farah** a fait une communication sur la 3ème session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine à laquelle a participé une délégation Djiboutienne conduite par le Président de la République qui s'est tenue du 06 au 08 Juillet 2004 à Addis-Abéba (Éthiopie) à l'issue de laquelle la candidature de l'Afrique du Sud a été retenue pour abriter le siège du Parlement Panafricain.

Le plan stratégique de l'Union Africain, à savoir la vision et la mission de l'Union Africaine, le cadre stratégique et le plan d'action 2004-2007 visant à accélérer l'intégration du continent a été également examiné au cours de cette conférence.

Il a également fait une communication sur sa tournée diplomatique à Dubaï en Thaïlande et en Turquie du 8 au 18 Juin 2004.

A Dubaï, le Ministre a procédé à l'ouverture officielle de notre Consulat Général de Dubaï.

Sa visite officielle en Thaïlande a été centrée sur le renforcement des relations bilatérales, la préparation de la prochaine visite officielle du Président de la République, les opportunités des investissements à Djibouti et le développement de la coopération dans le secteur bancaire.

En Turquie le Ministre des Affaires Étrangères a participé à la 31ème session des Ministres des Affaires Étrangères de l'OCI qui s'est déroulée à Istanbul du 14 au 16 Juin 2004.

En marge de cette conférence, il s'est entretenue avec son homologue des relations bilatérales notamment du projet d'obtention d'une ligne de crédit auprès des institutions financières de la Turquie ainsi que de la mise en place d'un programme de formation.

Le Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Nationale, **Monsieur Mohamed Barkat Abdillahi** a fait un compte-rendu sur la participation d'une importante délégation Djiboutienne à la 92ème session de l'Organisation Internationale du Travail du 1er au 17 Juin 2004 à Genève à l'issue de laquelle ont été adoptés un nouveau plan d'action destiné à fournir un marché équitable pour les travailleurs migrants du monde entier, une résolution sur la question du genre, l'égalité des salaires et de la Protection de la maternité ainsi que le développement des ressources humaines.

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, **Monsieur Abdi Ibrahim Absieh** a fait une communication sur les efforts consentis pour réduire le taux des élèves orientés à la vie active au niveau de la classe de 6ème et de la 3ème. Ce taux au niveau de la classe de sixième est estimé aujourd'hui à 10% pour la capitale et de 0% dans les districts de l'intérieur alors qu'il était auparavant de plus de 30%. Cette réduction du taux de déperdition des élèves est due grâce à l'augmentation des capacités d'accueil.

Il a fait également une communication sur sa mission au Sénégal du 15 au 23 Juin 2004. Cette mission a porté essentiellement sur l'élargissement de la coopération Djibouto-sénégalaise dans les domaines de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Supérieur, du Baccalauréat, de l'Enseignement Technique et Professionnel, de l'Administration Centrale, de la Formation Professionnelle et de la politique du livre.

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer, Chargé des Ressources Hydrauliques, **Monsieur Dini Abdallah Bililis** a fait un compte rendu sur sa participation au Séminaire Présidentiel sur les Approches Innovantes en matière de lutte contre la pauvreté en Afrique qui s'est tenu le lundi 5 juillet 2004 à Addis-Abeba en Éthiopie.

Le Ministre du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat, **Monsieur Saleban Omar Oudin** a présenté un rapport sur la mission qu'il a effectuée du 4 au 10 juillet 2004 à Addis-Abeba en Éthiopie en vue d'aplanir les difficultés rencontrées par les exportateurs de sel Djiboutien dans le cadre des travaux du Comité Ad-Hoc Djibouto-Ethiopen.

Le Ministre de la Santé, **Monsieur Mohamed Kamil Ali** a fait un compte rendu sur sa participation à la 8ème réunion du Comité Directeur du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Paludisme et la Tuberculose qui s'est tenue du 28 au 30 Juin 2004 à Genève en Suisse.